



Projet Pédagogique

2023/2024



Accueil de loisirs faubourg

2, bis Plan du Moulin

39200 Saint-Claude

Téléphone: 03.84.45.53.13/06.37.72.57.56

Adresse mail : alsh.faubourg@mairie-saint-claude.fr

Sommaire

<u>Lexique</u>	P.2
<u>Introduction: Qu'est-ce que le projet pédagogique ?</u>	P.3
<u>1/Objectifs du projet pédagogique</u>	
<u>a/Le respect du milieu naturel, du matériel utilisé, envers les adultes et ses camarades</u>	P.4
<u>b/La sécurité sous toutes ses formes</u>	P.6
<u>c/L'hygiène</u>	P.7
<u>d/L'autonomie</u>	P.7
<u>e/Rythmes et épanouissement de l'enfant</u>	P.8
<u>f/Les activités</u>	P.9
<u>g/Les relations</u>	P.9
<u>2/Descriptif de la structure</u>	
<u>a/Type d'accueil/Période de fonctionnement</u>	P.10
<u>b/Equipe éducative</u>	P.10
<u>c/Public</u>	P.11
<u>d/Utilisation des locaux</u>	P.11
<u>e/Budget</u>	P.12
<u>3/Fonctionnement journée type</u>	
<u>a/Accueil du matin</u>	P.12
<u>b/Restaurant scolaire</u>	P.13
<u>c/Ateliers du soir</u>	P.13
<u>4/Rôle et responsabilité de l'équipe</u>	
<u>a/Rôle et responsabilité du directeur</u>	P.14
<u>b/Rôle et responsabilités de l'animateur</u>	P.14
<u>c/Organisation de l'équipe et évaluation</u>	P.15
<u>Conclusion</u>	P.16
<u>Annexes</u>	P.17

Lexique

AL : Accueil de Loisirs

ALSH : Accueil de Loisirs Sans hébergement (Il est de moins en moins utilisé)

PEDT : Projet Educatif du Territoire

DGS : Direction Générale des Services

SDJES : Section Départementale de la Jeunesse et du Sport

SREJES : Section Régionale de la Jeunesse et du Sport

SST : Sauveteur Secourisme du Travail

REP : Réseau d'Education Prioritaire

BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

BAFD : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur

CQP : Certificat de Qualification Professionnelle

CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

PAI : Projet d'Accueil Individualisé

PEJS : Pôle Education Jeunesse et sport

USEP : Union Sportive Enseignement 1^{er} degré

Introduction : Qu'est-ce que le projet pédagogique ?

Le Projet Pédagogique tient compte des orientations du Projet Educatif de la Ville de Saint - Claude, dont le but principal est d'orienter son action dans le sens des valeurs consacrées par la convention internationale des droits de l'enfant. Il tient compte également des axes et orientations du PEDT (projet éducatif du territoire) mis en place en 2015 et renouvelé en 2022.

L'enfant doit être considéré comme un être à part entière en développant sa place dans la ville; pour cela nous veillerons à :

- défendre la laïcité, valeur essentielle de la république
- permettre à l'enfant de jouir du meilleur état de santé possible
- favoriser son épanouissement et le développement de ses savoir-être, savoir-faire et ses connaissances
- inculquer à l'enfant le respect du milieu naturel
- faire avancer les valeurs de tolérance, paix, justice, amitié, entraide et solidarité
- motiver l'enfant à la citoyenneté et l'environnement par l'utilisation des cinq sens afin qu'il puisse s'épanouir en fonction de ses capacités :

Le toucher : découvrir ses premières sensations

L'ouïe : travailler son écoute pour développer ses relations citoyennes

Le goût : découvrir des nouvelles saveurs

L'odorat : prendre conscience que ce sens peut être fragilisé par une dégradation de la qualité de l'air

La vue : permettre à l'enfant d'augmenter ses perspectives et son ouverture au monde

Indicateurs de réussite

- partenariat avec les enseignants : échanges d'informations
- contacts réguliers avec les familles
- participation active des enfants (autonomie et responsabilisation)

1/Objectifs du projet pédagogique :

Nous nous appuyerons sur les idées directrices et les concepts tirés des documents de référence (Projet Educatif de la Ville et Projet Educatif du Territoire) qui nous semblent fondateurs de la personnalité des enfants du premier âge jusqu'à sa maturité et que nous avons décliné en objectifs généraux :

- a/ le **respect** du milieu naturel, du matériel, envers les adultes, envers ses camarades
- b/ la **sécurité** physique, sanitaire et affective
- c /l'**hygiène** en tenant compte du protocole sanitaire et des gestes barrières
- d/ l'**autonomie** : motiver à se responsabiliser et prendre des initiatives
- e/ les **activités** : adaptées à tous les âges en tenant compte de leurs goûts et leurs demandes
- f/ les **rythmes** afin de favoriser leur épanouissement
- g/ les **relations** : parents, école, autres accueils de loisirs, partenaires extérieurs, Pôle éducation, jeunesse et sport

Deux objectifs principaux et primordiaux seront prioritaire pour cette année tout en compte bien entendu des autres objectifs :

- le respect : de l'adulte et des autres enfants, de ses camarades, du matériel et de l'environnement qui nous entoure ; **proscrire la violence et les gros mots !**
- la sécurité physique et affective ; **respecter les règles de sécurité et éviter les provocations !**

a / Le respect du milieu naturel, du matériel utilisé, envers les adultes et ses camarades

Respect du milieu naturel

L'animateur doit être capable de jouer pleinement son rôle éducatif ; il doit savoir montrer, informer, expliquer ce que l'on peut faire ou ne pas faire.

Il est important que l'enfant prenne conscience du monde qui l'entoure afin de devenir un citoyen responsable. Il est nécessaire aussi de savoir et d'apprendre à limiter les déchets, ne pas abimer la nature, récupérer et recycler.

Mettre en place des activités en utilisant les 5 sens peut être une bonne idée pour sensibiliser les enfants à ces différents critères. Le recyclage et la récupération peuvent également servir à

diverses activités manuelles (ex : boîtes à œufs, rouleaux de papier toilette...)

respect du matériel

Les enfants d'aujourd'hui ont beaucoup de mal à gérer et utiliser de façon correcte le matériel mis à leur disposition. Les problèmes souvent rencontrés sont : non rangement, pièces qui tombent par terre, mélange du petit matériel, gaspillage, non partage, dispute...

L'équipe d'animation mettra en place des règles de gestion et d'organisation afin de responsabiliser un maximum les enfants.

Plusieurs solutions peuvent être utilisées : responsabiliser les enfants difficiles, apprendre le partage sous forme de jeux, tableau des responsables...

respect envers les adultes, ses camarades

Les mauvais gestes, les bagarres, insultes, moqueries et provocations sont beaucoup moins présents que les années précédentes. Toutefois, l'équipe pédagogique doit rester attentive sur ces problèmes.

Il est nécessaire et indispensable de leur apprendre à utiliser et acquiescer les règles de politesses de base : bonjour, s'il te plaît, pardon, merci.

En cas de non-respect de ces différents points, plusieurs étapes peuvent s'avérer nécessaires :

- discussions et explications
- fiches de suivis
- lien avec les familles
- rencontre avec la responsable du Pôle Education Jeunesse et Sport

Exemple d'action : Atelier jeux de société, atelier théâtre de marionnettes, atelier récup'

b/ La sécurité sous toutes ses formes

L'animateur se doit de veiller à la sécurité physique, affective et sanitaire de l'enfant.

Sécurité physique

Plusieurs critères importants s'avèrent indispensables à mettre en place pour une sécurité maximum des enfants :

- Connaître et respecter la réglementation de la DDCSPP
- Organisation du placement des adultes lors des temps informels dans la cour, le couloir, les escaliers et les coins d'activités

Les enfants ne doivent pas se déplacer seuls sans autorisation préalable.

- Respect des règles pour traverser la route de l'école à l'Accueil de Loisirs (et vice-versa)
- vigilance à la sortie des classes à 11h30 et 16h30. Liste des enfants inscrits à faire passer aux enseignants en vue d'une double vigilance
- mise en place d'un coin infirmerie et d'une trousse à pharmacie pour les sorties extérieures (placard infirmerie installé dans le couloir à côté du boîtier sécurité et fermé à clef) . En cas d'incidents plus graves appeler le 15 ou le 18 et avertir les parents. Penser à vérifier les fiches de renseignements en début d'année pour savoir s'il y a des problèmes de santé particuliers (demande de P.A.I pour certains soucis particuliers à effectuer)

En cas d'accidents ne pas oublier aussi de remplir une fiche de déclaration à faire passer au PEJS.

Le personnel titulaire est formé aux gestes de premiers secours (SST)

Exemple d'action : Ateliers extérieurs à l'Accueil de Loisirs (autres AL)

Sécurité affective

- Etre capable de répondre aux besoins de chaque enfant à chaque moment : discussions, demandes, confidences, gestion des conflits.
- Privilégier et favoriser l'écoute.
- Ne pas négliger les " bons côtés " de l'enfant, même si ils s'avèrent difficiles à repérer.
- ne pas forcer la confiance ; elle doit s'effectuer naturellement.

- Mettre en place régulièrement des réunions avec les enfants.

Pour autant il ne faut pas relâcher la vigilance et continuer à respecter certains points : gestes barrières et distanciation, lavage des mains, aération des salles, masques et tests pour les adultes en cas de symptômes.

c/ l'hygiène

- savoir expliquer à l'enfant pourquoi il est important d'avoir une bonne hygiène de vie que ce soit pour lui ou pour les autres.

- se protéger et protéger les autres en cas de toux ou d'éternuement (mettre le coude devant la bouche)

-se laver les mains avant et après les repas, après le passage aux toilettes, avant une activité cuisine, après chaque activité et temps de jeux.

Ne pas oublier de désinfecter les tables, les chaises et autres mobiliers ainsi que les poignées de portes après l'utilisation des différents lieux (restaurant scolaire, salle d'activités, coin lecture.

Exemple d'action : activités manuelles, lavage des mains avant et après l'atelier et si besoin aussi pendant.

d/ L'autonomie

L'autonomie contribue à développer la concentration, l'imagination, la créativité, la capacité de s'exprimer et de choisir. Cela apprend à l'enfant à se responsabiliser, à prendre des initiatives afin qu'il devienne dans le futur un citoyen responsable.

L'enfant doit pouvoir exprimer ses idées, partager ses connaissances, être responsable.

L'enfant doit pouvoir :

- choisir librement ses activités et exprimer ses idées

- se responsabiliser par rapport à ses choix, ses actes ; l'utilisation du matériel même s'il présente des risques (cutter)

- avoir des responsabilités et de l'autonomie lors des repas : se servir seul, gérer son assiette, couper sa viande, goûter à tout, débarrasser et mettre sur le chariot en fin de repas (" chef de table").

Exemple d'action : temps informel après le repas de midi : mise en place de différents coins (lecture, billard, échecs, dessins...)

e / Rythmes et épanouissement de l'enfant

Nous avons choisi de grouper ces deux objectifs car ils sont forcément complémentaires. Respecter les rythmes de l'enfant ne peut que favoriser son épanouissement

L'adulte doit être capable de s'adapter aux rythmes de l'enfant et non l'inverse ; il veillera à respecter le rythme de chacun (matins difficiles, fatigue après une longue journée d'école).

Il devra être à son écoute afin de favoriser son épanouissement. il devra pour cela :

- encourager leur demande
- valoriser leurs efforts et leurs progrès
- prendre en compte leurs idées
- susciter leur curiosité

L'Accueil de Loisirs doit être pour l'enfant un lieu de joie, de détente et de bien-être. Il doit pouvoir s'épanouir au gré de ses besoins, ses demandes, ses envies.

Les activités, les temps libres et informels devront prendre en compte l'âge des enfants mais aussi leur capacité à s'adapter à de longues journées et aux difficultés rencontrées. Un large panel d'activités ludiques, sportives et créatives sera proposé ce qui permettra à l'enfant de choisir en fonction de ses envies, de ses besoins.

Il sera nécessaire et important de :

- proposer des ateliers adaptés à tout âge (ex : jeux extérieurs)
- limiter le nombre d'enfants pour certains ateliers (ex : atelier cuisine)
- prendre en compte certains problèmes (enfants perturbateurs, difficultés de compréhension)
- rencontrer régulièrement les familles
- permettre à l'enfant de se reposer, de s'isoler s'il le désire, de trouver le calme quand il en a besoin (coin lecture)

Exemples d'actions : organisation de l'accueil du matin : suivant son état de fatigue ou son entrain, l'enfant choisit ce qu'il veut faire (jeux de société, kapla, dessins, lecture ... Rien n'est imposé)

L'atelier théâtre de marionnette : il permettra à l'enfant de s'exprimer, de faire passer ses émotions, d'être plus ouvert au dialogue, de développer son imagination.

f / Les activités

Elles devront être adaptées à tous les âges en tenant compte de leurs goûts et de leurs demandes. Nous présenterons aux enfants les choix d'ateliers en amont des inscriptions (affichage couloir)

L'enfant a différents besoins : partager, rire, jouer, rêver, inventer, créer, imaginer ...

L'équipe d'animation se propose de répondre à ces différents besoins en mettant en place des activités manuelles, ludiques, sportives et d'expression ... qui tiennent compte de l'âge, des choix et propositions des enfants.

Il est important de ne pas forcer l'enfant à pratiquer une activité qui le rebute ou qu'il hésite à faire mais plutôt le motiver, l'encourager, participer avec lui.

Il est également nécessaire d'aménager des temps libres et informels afin que l'enfant puisse laisser libre cours à ses envies ou tout simplement « ne rien faire »

Rappeler régulièrement aux enfants qu'ils doivent respecter le matériel utilisé pour les activités, éviter les gaspillages et laisser les lieux utilisés propres

Exemples d'actions : large panel des thèmes proposés lors des ateliers : activités sportives, créatives, manuelles, culturelles, d'expression, culinaires, musicale

Nouvelle activité : atelier « petit théâtre marionnettes ».

g / Les relations

Plusieurs critères indispensables et importants seront à prendre en compte :

- Entre enfants: Respect, différences, choix de chacun, activités en groupe...
- Entre enfants et adultes: Protéger, respect dans les deux sens, questionner, s'adapter à leurs rythmes...
- Entre adultes: Echanges d'idées, de compétences, de connaissances, d'informations

importants...

- Avec les parents: Echanges, infos, participation...
- Avec l'école: chercher à établir des passerelles et des relais pour favoriser la coéducation triangulaire (famille, école, AL) pour une prise en compte de l'enfant dans sa globalité (réunion PEDT une fois par trimestre, conseil d'école, participation à certains projets de l'école par le biais des ateliers du soir).
- Avec le Pôle Education Jeunesse et Sports : Contacts réguliers avec la responsable.
- Avec les partenaires : autres Accueils de Loisirs par le biais d'ateliers en commun, USEP pour des activités et jeux sportifs lors des ateliers du soir

Exemple d'action: Réunion PEDT avec la directrice de l'école et les parents d'élève

2/Descriptif de la structure :

L'Accueil de Loisirs du Faubourg est situé dans le bas de Saint Claude au 2, bis du Plan du Moulin en direction de l'hôpital. Les locaux sont situés face à l'école

Il est géré par la Mairie de Saint Claude et placé sous l'autorité du PEJS.

L'école est située en REP (réseau d'éducation prioritaire)

a/Type d'accueil / période de fonctionnement

L'Accueil de Loisirs propose un accueil le matin de 7h00 à 8h30, un service de restauration scolaire de 11h30 à 13h30 et un atelier différent chaque soir, ainsi qu'un accueil pour les enfants inscrits en ponctuel de 16h30 à 18h30.

b/Equipe éducative

- Elle se compose de :
- 1 directeur BAFD : le midi et le soir
 - 1 animatrice BAFA : le matin et le midi (responsable de la partie technique durant le temps méridien)
 - 1 animateur CQP le matin, le midi et le soir

L'animateur CQP s'occupe également du point route matin, midi et soir aux horaires de départ et arrivée de l'école ; il arrête les voitures pour faire traverser les enfants sur le passage piéton en toute sécurité.

c/Public

Nous accueillons des enfants de 6 ans à 11 ans scolarisés à l'école de Faubourg du CP au CM2.

Ils habitent différents quartiers de la ville principalement les quartiers de Chabot, du Tomachon, du Faubourg, du Miroir et de la Poyat.

Capacités d'accueil : - 28 enfants le matin

- 42 enfants le midi

- 28 enfants le soir.

En cas de dépassement d'effectif une personne supplémentaire peut être demandée au Pôle Education Jeunesse et Sport pour compléter l'encadrement.

d/Utilisation des locaux

Ils sont situés en annexe en face de l'école.

- une salle de restaurant pour les repas du midi mais également pour certains ateliers (ex : atelier danse, musique et body percussion).

- Une grande salle pour les temps informels le midi, pour les ateliers du soir ainsi que pour l'accueil du matin. Elle est située au 1er étage au-dessus de la salle de restaurant. Par contre cette salle est utilisée actuellement par le CLAS les lundis et jeudis soirs

- Un coin lecture et jeux de société dans le couloir au 1er étage ; ce coin est également utilisé pour diverses activités mais avec des petits groupes limités

- Une grande cour et un préau extérieur. Possibilité aussi d'utiliser le petit terrain de sport à proximité de l'école.

La salle des sports de la ville est également utilisée pour les ateliers sportifs en commun avec les autres Accueils de Loisirs.

L'accueil d'enfants porteurs de handicaps physiques est accessible pour le restaurant scolaire et les toilettes. Par contre, comme notre salle d'activités se situe au premier étage, le problème rencontré serait d'accueillir des enfants à mobilité réduite ou en fauteuil roulant vu que nous ne sommes pas équipés d'un ascenseur.

e/Budget :

La municipalité nous attribue un budget annuel pour l'achat de matériel et de pharmacie (proportionnel au nombre d'enfants accueillis).

En 2023 : - fournitures et petit équipement : 550 euros - Alimentation : 110 euros

Le budget pharmacie est dorénavant géré directement par le Service Hygiène et Sécurité.

Pour les gros investissements de plus de 500 euros les demandes sont gérées à part. Suivant les budgets restants certains investissements peuvent être proposés par le service en fin d'année.

3/Fonctionnement journée type

a / accueil du matin

* Horaires : 7h00 / 8h30

* Encadrement : deux animateurs

C'est un moment de transition entre la maison et l'école. L'animateur ne doit pas être trop exigeant avec les enfants : réveil difficile, rythme trop rapide, arrivées échelonnées.

Un choix d'activités calmes est proposé : dessins, lecture, kaplas, petits jeux de société ...

Les enseignants prennent en charge les enfants à 8h20, l'animatrice profite de ce temps de transition pour rencontrer et échanger avec eux sur d'éventuels problèmes rencontrés ou informations à donner ; pour répondre également aux demandes de certains parents

Dans le cadre d'un projet de l'éducation nationale, un petit déjeuner a été mis en place de 8h à 8h30 dans les locaux de l'accueil de loisirs et géré par leurs animateurs. La préparation s'effectue en amont avant 8h00 avec l'aide des enfants inscrits à l'accueil du matin. Les inscriptions s'effectuent auprès de la directrice de l'école. Pour cette année le petit déjeuner sera relancé fin novembre à condition qu'il y ait minimum 10 demandes d'inscriptions.

b / Restaurant scolaire

* Horaires : 11h30 / 13h30

* Encadrement : un animateur + une technique

Un agent technique est présent de 10h00 à 14h30 au restaurant scolaire pour l'installation des tables, la vaisselle, la mise en chauffe des plats et le ménage

A 11h30, elle accompagne également les autres adultes pour réceptionner les enfants dans la cour de l'école. Elle aide également les animateurs durant le repas afin de veiller à son bon déroulement (comportement des enfants).

Elle est également présente les mardis et vendredis de 9h00 à 10h00 pour effectuer le ménage des locaux de l'accueil de loisirs.

Une troisième personne nous rejoint en renfort à 11h45 après le Point Ecole.

Durant le repas, l'autonomie est mise en avant en favorisant les responsabilités (chef de table, distribution des desserts). L'enfant apprend à goûter, couper sa viande, manger proprement, gérer son assiette. Les enfants sont responsabilisés un maximum pour la distribution du pain et de l'eau.

Activités: Après le repas diverses activités sont proposées à l'intérieur (salle de jeux, coin lecture) où à l'extérieur suivant les conditions météo.

Attention ! Ne pas proposer des activités trop physiques (énervement, excitation) qui pourraient perturber le travail scolaire par la suite. Avant de remettre les enfants aux enseignants prévoir toujours un retour au calme (devinettes ou autres jeux calmes sont proposés). Il faudra être également vigilant pour traverser la route lors du retour à l'école (idem à 11h30)

c /Ateliers du soir

* Horaires : 16h30 / 18h30

* Encadrement : 2 animateurs

C'est un moment délicat car les enfants sortent d'une longue journée d'apprentissage et de concentration. Les animateurs doivent être à leur écoute, répondre à leurs besoins et si nécessaire faire face aux problèmes rencontrés.

Ce temps est également utilisé pour le goûter des enfants ; temps aussi qui leur permet de décompresser avant de commencer les activités.

Un panel d'activités est proposé avec un atelier différent pour chaque soir (cuisine, théâtre de marionnettes, ateliers manuels, danse ...).

Deux possibilités d'inscription s'offrent aux familles : au trimestre sur un ou plusieurs ateliers par semaine ou en accueil ponctuel (inscription pour un soir).

Un accompagnement à la scolarité, en collaboration avec l'école, est proposé les lundis et jeudis soir pour les CE2, CM1, CM2 (CLAS).

Comme pour le restaurant scolaire, le prépaiement est demandé aux familles pour l'accueil du matin et les ateliers du soir.

Les familles peuvent utiliser le cahier de liaison de l'école pour communiquer avec l'accueil de loisirs et réciproquement pour toute information (départ avant 18h30, absence, sortie exceptionnelle ...) Il sera demandé une décharge de responsabilité en cas de départ anticipé et si l'enfant est récupéré par une personne autre que les parents.

4/Rôle et responsabilité de l'équipe

a/rôle et responsabilités du directeur :

Le directeur est garant du Projet Educatif en mettant en œuvre les objectifs définis dans le projet pédagogique. Il est le contact référant avec les familles, l'école et la responsable du service enfance du pôle éducation jeunesse sport.

Il a un rôle formateur auprès des animateurs et doit être capable de répondre à leurs besoins de formations, de techniques d'animation, de pédagogies à employer auprès des enfants.

Il doit pouvoir également apaiser les tensions si nécessaire.

b/rôle et responsabilités de l'animateur :

L'animateur par son comportement, ses décisions, son écoute, sa façon d'aider les enfants à se responsabiliser, à s'éveiller, sera le vecteur de leur motivation et de leur épanouissement.

Une bonne entente au sein de l'équipe est primordiale, en effet des tensions ou désaccords auraient des répercussions qui pourraient nuire à l'équilibre des enfants.

L'animateur devra donc se montrer responsable et utiliser son autorité à bon escient afin de garantir la sécurité des enfants.

De bonnes relations avec les familles et les enseignants sont indispensables pour être crédibles dans les décisions prises en direction des enfants.

Des réunions régulières seront mises en place pour étudier et résoudre les problèmes rencontrés et permettre ainsi une amélioration constante du travail pour le bien-être des enfants.

Chaque animateur travaillant à l'accueil de loisirs devra s'investir pleinement et participer activement à tous les moments de la vie quotidienne de l'enfant.

c/Organisation de l'équipe et évaluation :

L'équipe d'animation se réunit régulièrement pour préparer le programme d'activités, aborder les problèmes rencontrés, trouver des solutions et également mettre en commun les conseils et compétences de chacun. La mise en place en amont de fiches d'activité pour les ateliers du soir s'avéra utile, complémentaire et valorisante pour l'organisation des activités.

Les directeurs des différents accueils de loisirs se réunissent également 20h/an afin d'aborder ensemble certains problèmes rencontrés, souvent communs à plusieurs structures ou mettre en place différents projets.

Un bilan d'activités annuel est demandé à chaque structure afin de réaliser un rapport d'activités qui sera transmis à la municipalité, à la CAF, à la SDJES.

Le travail réalisé à l'accueil de loisirs durant l'année permettra à l'équipe d'atteindre plusieurs de ses objectifs et de pouvoir effectuer les constats suivants :

- bonnes relations avec les familles
- contacts très positifs avec les enfants
- entente cordiale avec l'école
- grand choix d'activités
- effectifs en augmentation, donc satisfaction des enfants

Conclusion

Le projet pédagogique est un document de travail et de réflexion élaboré par le directeur et son équipe.

C'est « **LE DOCUMENT DE REFERENCE** », car il garantit l'unité de celle-ci en fixant un cadre commun, une cohérence sur les objectifs à atteindre et les moyens à utiliser.

« Il y a des choses de l'enfance que seule l'enfance connaît »

« Créer c'est toujours parler de l'enfance »

De Collum Mc Cann/Zoli

Jean Genet

Gérard Candiago (Directeur de L'Accueil de Loisirs) ET SON EQUIPE

SAINT CLAUDE, LE 20/10/2023

Annexes

Annexe n°2 : Programme d'atelier du 1^{er} trimestre de l'année 2023-2024

LUNDI



Atelier « Les p'tits gourmands » : Coucou ! Amateurs de pâtisseries, nous sommes de retour ! Venez nombreux dans notre atelier fait pour petits et grands gourmands ! Si ça vous dit papas et mamans, vous pouvez participer et nous apporter des idées de recettes.

MARDI



Atelier « Le petit théâtre de marionnettes :

Cet atelier, tout nouveau à l'accueil de loisirs du Faubourg, ira de la fabrication du castelet et des petits personnages jusqu'à la création d'une petite histoire.

Petite démonstration en fin de trimestre

JEUDI



Atelier « Les p'tits décorateurs » : Halloween et Noël, deux occasions de partager pleins d'idées de décorations pour la maison ou à offrir ainsi que pour décorer l'accueil de loisirs : galet citrouille, guirlande de père Noël...

VENDREDI



Atelier « Danse, musique et body percussion » : Trois thèmes seront prévus au programme de cet atelier : danse au travers des musiques d'hier et d'aujourd'hui ; musique par l'utilisation de divers instruments tel que les djembés et les bongos ; ainsi que le body percussion (rythmes et sons en utilisant le corps comme instrument de musique).

Petit spectacle en fin de trimestre

Annexe n°3 Photographie de l'atelier Les p'tits journalistes en partenariat avec la Fraternelle



Annexe n°4 Photographies des ateliers danse et théâtre



Annexe n°5 : Fiche de l'activité « Le réveil du volcan » réalisée avec l'école du Faubourg

Questions	Définitions	Réponses
Quoi ?	Nom de l'Activité <i>Le type d'activité (Jeu, Chant, etc...)</i>	Le réveil du volcan Atelier « Les P'tits scientifiques »
Pourquoi ?	Les objectifs... <i>Savoir, Savoir-faire et Savoir Être</i>	Pour les enfants : -Découvrir et comprendre une éruption volcanique -Travailler en équipe -Être attentifs Pour les animateurs: -Donner des explications et des consignes claires aux enfants -Projet en commun avec l'école
Pour Qui ?	Le Public <i>Tranche d'âge</i>	Enfants entre 6-10 ans
Comment ?	Le Déroulement... <i>Méthodes...</i>	-Expliquer ce qu'est un volcan -Mettre les enfants en binôme pour réaliser l'expérience -Réaliser l'expérience en même temps que les enfants tout en leur donnant les consignes -Après l'expérience, nettoyer et ranger le matériel, la salle
Par Qui ?	Nombre d'Animateurs...	2
Avec Quoi ?	Le Matériel...	une petite bouteille vide pour deux enfants, bicarbonate de soude, colorant rouge, vinaigre blanc, une grande cuvette par binôme
Où ?	Le(s) Lieu(x)...	Salle du bas accueil de loisirs Faubourg
Quand ?	Le Jour et les Horaires...	Une séance Jeudi de 17h à 18h
Combien ?	L'Effectif...	14 maxi
Avec qui ?	Les Partenaires ?	Une enseignante de l'école primaire du Faubourg, classe CE2
Combien ça coûte ?	Le Prix...	/
Quels Critères	Evaluations des objectifs	-Compréhension et attention des enfants -Est-ce que les enfants ont bien collaborés entre eux ? -Ont-ils tous appréciés l'activité ? (bilan à la fin) -Bilan de la gestion de l'activité par les adultes